

- 3.—Le 25 Mars, Annonciation de la Ste. Vierge.
- 4.—Le 1<sup>er</sup> Mai, St. Philippe et St. Jacques, Apôtres.
- 5.—Le 2 Mai St. Athanase, Docteur.
- 6.—Le 29 Juin, St. Pierre et St. Paul, Apôtres.
- 7.—Le 25 Juillet, St. Jacques le Majeur, Apôtre.
- 8.—Le 24 Août, St. Barthélemy, Apôtre.
- 9.—Le 28 Août, St. Augustin, Docteur.
- 10.—Le 21 Septembre, St. Matthieu, Apôtres.
- 11.—Le 28 Octobre, St. Simon et St. Jude, Apôtres.
- 12.—Le 30 Novembre, St. André, Apôtre.
- 13.—Le 7 Décembre, St. Ambroise, Docteur.
- 14.—Le 21 Décembre, St. Thomas, Apôtre.
- 15.—Le 27 Décembre, St. Jean, Apôtre et Évangéliste.

### INDULGENCES PARTIELLES.

#### *Indulgences de sept ans et sept quarantaines.*

- 1.—Tous les vendredis du mois, si l'on assiste seulement à la messe.
- 2.—Le 14 Janvier, St. Hilaire, Docteur.
- 3.—Le 7 Mars, St. Thomas d'Aquin, Docteur.
- 4.—Le 12 Mars, St. Grégoire, Pape, Docteur.
- 5.—Le 4 Avril, St. Isidore, Docteur.
- 6.—Le 11 Avril, St. Léon, Docteur.
- 7.—Le 21 Avril, St. Anselme, Docteur.
- 8.—Le 9 Mai, St. Grégoire de Nazianze, Docteur.
- 9.—Le 14 Juin, St. Basile, Docteur.
- 10.—Le 18 Juin, St. Amand, Evêque de Bordeaux.
- 11.—Le 22 Juin, St. Paulin.
- 12.—Le 14 Juillet, St. Bonaventure, Docteur.
- 13.—Le 20 Août, St. Bernard, Docteur.
- 14.—Le 30 Septembre, St. Jérôme, Docteur.
- 15.—Le 21 Octobre, St. Séverin, Evêque de Bordeaux.
- 16.—Le 4 Décembre, St. Pierre Chrysologue, Docteur.
- 17.—Le 30 Décembre, St. Delphin, Evêque de Bordeaux.

Outre ces indulgences, le St. Père en a accordé de 60 jours, applicables aux âmes du Purgatoire, pour tous les actes de charité tels que : réconcilier les ennemis, convertir les pécheurs, instruire les ignorants, accompagner les morts, prier pour les confrères défunts, etc., etc.